MAGNY LE MAG

Novembre 2020
N°18

MAGNY, VILLE AMIE DES ANIMAUX

DOSSIER P.8 À 11

CE QUE NOUS COÛTE LA COVID-19
P.5

ADIEU MÉGOTS !
P.6

LA SAISON CULTURELLE BOUSCULÉE
P.16

Les lieux de collecte de sang sont considérés par les autorités de l'État comme des lieux publics autorisés car vitaux et indispensables. Prenez rendez-vous sauf symptômes grippaux, et remplissez votre attestation de sortie en "missions d'intérêt général".

SOMMAIRE

P.4 à 7 - Informations locales
DU COUVRE-FEU AU CONFINEMENT
CE QUE NOUS COÛTE LA COVID-19
LES MÉDAILLES DU TRAVAIL
UN 11 NOVEMBRE PARTICULIER
ADIEU MÉGOTS !
DERNIÈRE COLLECTE DE DÉCHETS VERTS
FAISONS LE TRI DANS NOS CIMETIÈRES

P.8 à 11 - Dossier
Magny, ville amie des animaux

P.12 à 13 - Enfance/Jeunesse
ACTIVITÉS DANS LES CENTRES DE LOISIRS
ACTIONS JEUNESSE
INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

P.14 - Travaux
TRAVAUX SUR LE CIRCULAIRE
LES AUTRES TRAVAUX À MAGNY

P.14 - Sécurité
ATTENTION PIÉTONS
LA SAISON DU RAMONAGE

P.16 - Culture/ Animations
LA SAISON CULTURELLE BOUSCULÉE
PENDANT CE TEMPS À FILE7

P.17 - Retour en images

P.18 - L'actu des associations
P.19 - Tribunes
P.20 - Agenda

Mairie de Magny le Hongre
21 rue du Moulin à Vent
77700 Magny le Hongre
Tél. : 01 60 43 51 00
Fax : 01 60 04 15 51
mairie@magnylehongre.fr
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le lundi matin) et le samedi de 8h45 à 12h30
(sauf lors des vacances scolaires)

Numéro 18 - Novembre 2020 - Tirage : *4 000 exemplaires -* ***Directeur de la publication :*** *Véronique Flament-Bjärstål -* ***Rédactrice en chef :*** *Virginie Fleuriel -* ***Comité de relecture :*** *Marina Renucci, Laurent Choukroun -* ***Service Communication :*** *Alexandre Carlier, Laurianne du Bois de Gaudusson, Marie Goupil -* ***Photos :*** *Service Communication, Adobe Stock -* ***Conception graphique :*** *Service Communication -* ***Impression :*** *Imprimerie Klein - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique*

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Hongrémaniennes,
Chers Hongrémaniens,

Au-delà de l'information qu'il communique à l'instant présent, l'éditorial permet aussi de laisser une trace dans l'Histoire.

Je ne peux commencer cet édito qu'en rendant hommage à Samuel Paty, assassiné uniquement parce qu'il faisait son travail, parce qu'il transmettait les valeurs fondamentales de notre République à de jeunes collégiens, parce qu'il leur enseignait ce qu'il y a de plus beau : l'esprit d'analyse, la liberté de penser, la liberté de s'exprimer.

Cet acte ignoble nous rappelle que la lutte contre l'obscurantisme et l'intégrisme est un combat de tous les jours que nous devons mener ensemble. Je remercie les élus, agents, élèves et habitants présents lors du rassemblement organisé le 21 octobre dernier devant le collège Jacqueline de Romilly dans le cadre de l'hommage national rendu à Samuel Paty.

Dans le dernier éditorial, je vous parlais des enfants d'une de nos écoles qui étaient dans l'attente du retour de leur test Covid-19. Tous se sont avérés être négatifs mais depuis le virus s'est propagé. Des mesures préventives fortes ont été prises par l'Etat avec notamment l'instauration d'un couvre-feu puis d'un nouveau confinement. Cela a inévitablement impacté votre quotidien ainsi que la vie communale.

Avec le couvre-feu instauré le 17 octobre, de nombreux créneaux associatifs ont dû être annulés et plusieurs évènements municipaux reportés. Depuis vendredi 30 octobre dernier, avec le nouveau confinement, ce sont toutes les activités associatives mais aussi toutes les manifestations culturelles qui ne sont plus possibles. Quant à nos restaurateurs et certains de nos commerces dits « non essentiels », ils ont dû une nouvelles fois baisser le rideau. J'ai une pensée pour tous ces professionnels qui subissent une nouvelle fois de plein fouet ces restrictions.

Magny le Hongre a pu accueillir, avec le soutien de la Région Île-de-France, le bus COVID le 28 octobre. Près de 200 personnes ont ainsi pu se faire tester gratuitement.

Cette pandémie a aussi un fort impact sur les finances communales. Comme vous le verrez en page 5 de ce magazine, l'épidémie de Covid-19 nous a coûté plus de 400 000€ si l'on cumule les dépenses supplémentaires et les non-recettes qu'elle a engendrées pour notre commune. Quant à l'intercommunalité, ses recettes devraient diminuées de près de 15 millions d'euros cette année du fait de la moindre perception de la taxe de séjour et des taxes sur les entreprises.

Les prochains mois seront de toute évidence très difficiles. Toute l'équipe municipale, élus et agents vont rester mobiliser pour faire en sorte que cette période se passe le mieux possible.
Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien sincèrement,

Véronique Flament-Bjärstål
Maire de Magny le Hongre

Info Covid

Du couvre-feu au confinement

Partout en France, le confinement est à nouveau en vigueur pour freiner l'épidémie de Covid-19 comme le président de la République l'a annoncé le 28 octobre dernier..

Le mois d'octobre a été le théâtre d'un changement complet de situation pour la France concernant la gestion de la crise sanitaire. Après avoir annoncé le 14 octobre la mise en place d'un couvre-feu de 21h à 6h pour toute l'Île-de-France, le président de la République Emmanuel Macron a finalement déclaré le 28 octobre dernier que le confinement était désormais la règle à appliquer sur tout le territoire national, au moins jusqu'au 1er décembre. L'attestation dérogatoire pour aller travailler, déposer ses enfants à l'école, se rendre à un rendez-vous médical ou rendre visite à un proche isolé est de nouveau en vigueur (à télécharger sur *www.magnylehongre.fr*).

Ce confinement est toutefois un peu plus souple qu'au printemps dernier. Nouveauté importante : les écoles, collèges et lycées resteront ouverts. Si le télétravail est toujours largement encouragé, l'activité professionnelle peut continuer dans les administrations et dans les commerces essentiels (alimentation notamment). En revanche, les commerces définis au printemps comme non-essentiels, comme les bars et les restaurants, seront fermés au moins jusqu'à la mi-novembre. La ville vous informera sur son site internet et sa page Facebook des possibilités de livraison pour soutenir nos restaurateurs en ces temps difficiles.

Ce dispositif sera réévalué à la mi-novembre. Pour ne rien manquer de l'application de ce confinement à la vie hongrémanienne au jour le jour, rendez-vous sur *www.magnylehongre.fr*

Continuons ensemble à respecter des gestes simples pour freiner l'épidémie en portant notre masque et en appliquant les consignes de distanciation physique et en limitant nos déplacements.

Un bus MobilTest à Magny le Hongre

Afin de désengorger les laboratoires, la Région Île-de-France propose, depuis septembre 2020, une solution de dépistage du Covid-19 itinérante, gratuite, sans rendez-vous et avec résultats rapides : les bus MobilTest.

Le MobilTest à Magny
À la demande de la municipalité, le bus santé était de passage à Magny le Hongre mercredi 28 octobre pour proposer aux habitants un accès facilité au test PCR, le tout en veillant au respect des gestes barrières et à la distanciation sociale.

Stationné de 10h à 17h sur le parking de la Salle des Fêtes, rue de l'Épinette, ce dernier a pu délivrer jusqu'à 200 tests dans la journée.

Cérémonie de remise des médailles du travail

Samedi 26 septembre avait lieu la cérémonie de remise des médailles du travail.

Décernée aux travailleurs en poste depuis au moins 20 ans, la médaille du travail peut être demandée par tous les salariés du privé qui répondent aux critères d'attribution. Le salarié souhaitant faire une demande peut compléter le Cerfa n°11796*01 en joignant tous les documents demandés sur la plateforme *www.demarches-simplifiees.fr*

Bravo aux nouveaux médaillés du travail, dont certains étaient présents sur place : M. Benavente Jean-Luc, M. Brizio Giuseppe, M. Marechal Éric, M. Marmet Patrick, M. Martinez Benjamin, M. Melin Marc, M. Nectoux Arnaud, M. Paton Enrique, Mme Vecambre Virginie, Mme Vigana Audrey et Mme Wierepant Caroline.

Mais aussi...

UN 11 NOVEMBRE PARTICULIER

Si tous les ans les Hongrémaniens sont conviés à la cérémonie du 11 novembre commémorant la fin des combats de la Première Guerre Mondiale, cette année fait exception en raison de la crise sanitaire.
Tout comme le 8 mai et le 18 juin derniers, cette commémoration se tiendra uniquement en présence des associations d'anciens combattants et d'un petit nombre d'élus en raison des consignes sanitaires strictes. Merci de votre compréhension.

Ce que nous coûte la Covid-19*

La crise sanitaire a un fort impact sur le budget communal 2020.

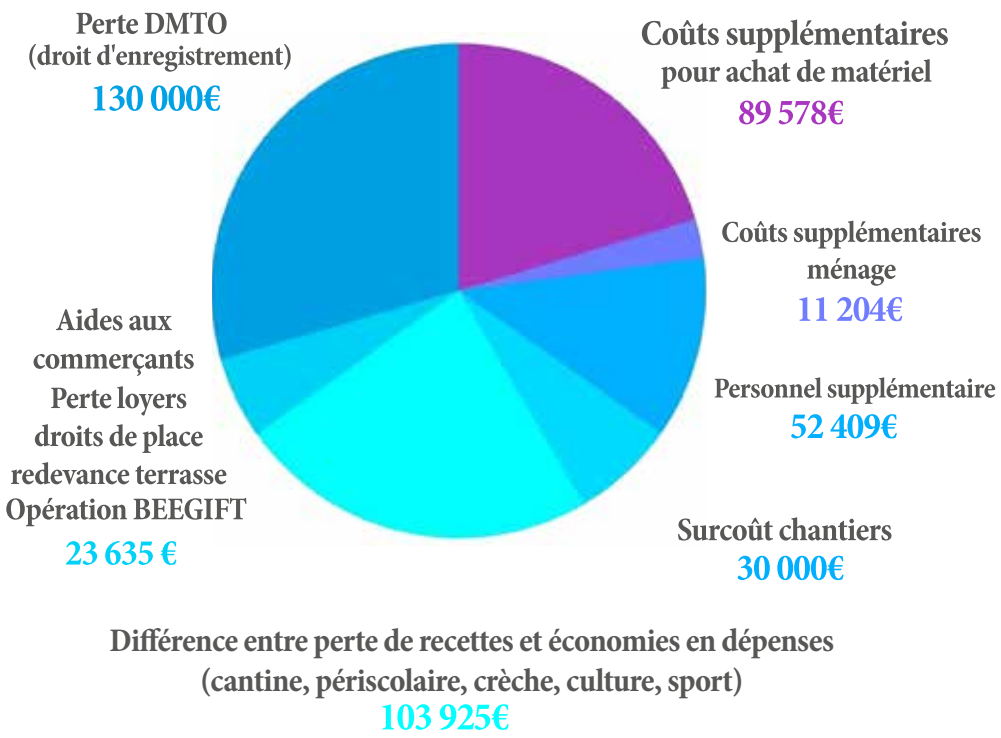

Contrairement au secteur privé, le secteur public n'a pas pu bénéficier du dispositif de chômage partiel. Pendant le confinement, les collectivités ont été tenues de payer la totalité des salaires des agents qu'ils soient dans la possibilité de télétravailler ou pas. Sans aides de l'Etat, ce coût repose donc entièrement sur le budget communal. En temps normal, ces dépenses communales s'équilibrent avec les produits des services et les dotations perçues qui, en cette période de crise, sont nulles ou en très forte baisse. C'est le cas notamment des Droits de Mutation à Titre Onéreux (droits et taxes perçus par la commune sur les ventes immobilières sur son périmètre) qui représente la plus large part des recettes non perçues dans le graphique ci-contre, à savoir 130 000 €.
Bien qu'il y ait eu moins de dépenses sur les services rendus à la population (restauration scolaire, centres de loisirs, crèche, évènementiel...), les pertes de recettes et les coûts additionnels ont été bien plus importants que les économies réalisées.

Les dépenses pour répondre à la crise

Pendant la période du confinement, la Ville a engagé d'importantes dépenses supplémentaires afin de s'adapter aux protocoles et garantir la sécurité sanitaire de ses habitants et de son personnel. L'achat de près de 57 000 masques (11 000 masques textiles et 46 000 masques à usage unique) représente le poste de dépenses le plus important. D'autres matériels d'hygiène indispensables ont été mis à disposition dans les écoles, les centres de loisirs, la crèche et autres lieux recevant du public comme du gel hydro-alcoolique, des désinfectants, des plexiglass, etc.
Afin de respecter les protocoles sanitaires, la Ville a renforcé son équipe d'animateurs et d'ATSEM pour pouvoir encadrer les enfants en plus petits groupes. Elle a également dû faire appel à du personnel externe pour un nettoyage renforcé. Enfin, la crise sanitaire a induit des surcoûts sur divers chantiers de travaux en cours.
Malgré cela, la municipalité a tenu à accompagner ses restaurateurs et commerçants dans cette période difficile en les exonérant de redevance terrasse sur tout l'exercice 2020, et en déployant l'opération BEEGIFT permettant aux Hongrémaniens de consommer local en faisant l'aquisition de chèques cadeaux en complément d'un achat d'un bon BEEGIFT.

Impact global et effets à long terme

L'impact financier global de la crise sanitaire se chiffre à **440 751 €** en 2020 et ses conséquences continueront à se faire sentir durant les exercices budgétaires à venir.
En effet, les mesures et protocoles sanitaires vont continuer à évoluer pour faire face à la crise sanitaire qui perdure. Les effets à long terme sur le budget communal seront encore plus importants que les effets immédiats constatés sur 2020. La perte de Droits de Mutation à Titre Onéreux, par exemple, ne sera probablement pas qu'un report car la reprise des ventes immobilières dépend de beaucoup de facteurs. Outre l'attractivité de la région, la perte de pouvoir d'achat des ménages due au chômage partiel ainsi que l'incertitude face à l'avenir influencent forcément les projets immobiliers. Par ailleurs, l'endettement et les efforts financiers sur le budget de l'Etat sur 2020 et 2021 pour répondre aux besoins immédiats vont finir par se répercuter négativement sur les budgets communaux à long terme par la baisse des dotations et soutiens divers. Quant aux dépenses liées à l'achat de matériel, le ménage renforcé, l'encadrement supplémentaire dans nos groupes scolaires, nous allons les poursuivre autant que nécessaire.

** Montants arrêtés avant les annonces du Président mercredi 28 octobre*

Adieu mégots !

Pour préserver notre cadre de vie, ne jetez plus vos mégots par terre.

S'il est un déchet sournois qui est jeté au sol sans que l'on y pense vraiment comme de la pollution, c'est bien le mégot de cigarette. Visible partout en ville comme à la campagne, l'impact de ces petits bouts de cellulose écrasés sur notre environnement est loin d'être négligeable, surtout quand on connaît les quantités ramassées sur le secteur.
Le World CleanUp Day, qui se déroulait à Magny le 19 septembre dernier, a permis aux quelques 110 bénévoles de collecter environ **15 000 mégots dans les rues de Magny le Hongre**, évaluation faite grâce au tonneau fourni par la société Cy-clope, partenaire de l'évènement. "*Le mégot est un déchet qui est petit, qui colle au sol, et qui prend du temps à être ramassé*, analyse Éric Couthon, nouvel ambassadeur du World CleanUp Day pour la Seine-et-Marne et organisateur du rendez-vous de Magny le Hongre. *Il est aussi hautement toxique de par les matières qu'il contient. L'idée n'est pas de faire culpabiliser les fumeurs mais plutôt de faire de la pédagogie en leur expliquant qu'ils polluent le bien commun, à savoir l'eau.*"

Un mégot de cigarette contient plusieurs métaux lourds qui restent même après dégradation de l'objet. *"Des sociétés spécialisées existent aujourd'hui,* reprend Éric Couthon, *pour identifier les points où l'on trouve le plus de mégots puis installer le mobilier urbain adéquat qui permet aux fumeurs de ne plus jeter le leur au sol. Il s'agit de cendriers de ville qui permettent une collecte spécifique. En effet, si vous jetez votre mégot dans votre poubelle classique, le problème reste finalement le même arrivé en usine. S'ils sont collectés, comme lors du World CleanUp Day, ils sont transmis à des sociétés spécialisées dans le traitement des produits dangereux qui en font une poudre utile dans l'industrie, notamment comme combustible pour chauffer des fours en lieu et place du bois. Avec 2,5 tonnes de mégots, on économise 1 tonne d'énergie fossile."*
Des efforts restent encore à faire sur le sujet, le premier étant de collecter ces déchets à part pour un traitement spécifique. **La ville a, par exemple, disposé des cendriers en ville, devant les commerces (rue des Labours, rue de l'Épinette) et des abribus (rue de la Clé des champs). Huit autres ont été commandés.**

Symboliquement, Santé Publique France invite l'ensemble des fumeurs à arrêter durant le mois de novembre pour un grand défi collectif de santé publique. Objectif de ce mois sans tabac : effectuer un premier pas vers le sevrage, améliorer sa santé et produire moins de mégots. C'est le moment ou jamais.

Le saviez-vous ?

On estime à 137 millions le nombre de mégots jetés chaque jour dans le monde.

40% environ finissent dans la mer. Quand on sait qu'**un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau**, le temps de la prise de conscience semble venu.

À Magny, les eaux de pluie et le vent entraînent les mégots au sol vers les bouches d'égout qui mènent aux bassins. Les substances nocives contenues dans ces mégots empoisonnent les cours d'eau et par ricochet la faune présente sur place qui, petit à petit, disparaît et rompt l'équilibre écologique de l'endroit.

Ces fameuses substances ont un effet sur le système reproducteur des animaux, sur les poissons, voire même sur la pousse des arbres.

Dernière collecte de déchets verts

La collecte des déchets verts s'achève le lundi 30 novembre.

À la fin du mois, le ramassage des végétaux se met en pause jusqu'au printemps prochain. À l'heure où les arbres perdent leurs feuilles, la municipalité vous invite à procéder au nettoyage du trottoir devant votre domicile ainsi qu'à l'entretien de vos espaces verts. Chaque veille de collecte (le dimanche soir donc), les habitants doivent sortir leurs bacs marrons contenant l'ensemble de leurs tontes de gazon, arbustes, tailles de haies, élagages de petits arbres et/ou de branchages de moins de 60 centimètres.

Aide financière pour un broyeur

En dehors de cette période, si vous souhaitez procéder à l'entretien de votre extérieur, la déchetterie de Bailly-Romainvilliers (lieu-dit *La Mare Houleuse*) vous accueille tous les jours du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h, le samedi, de 9h à 17h, et les dimanches, de 9h à 12h, sur présentation de votre carte de déchetterie, accompagnée d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Mieux : le SMITOM Nord Seine-et-Marne octroie une aide financière si vous souhaitez vous équiper d'un broyeur à déchets verts. Cette aide d'un montant maximal de 120 €, prend en charge 30% du total de la facture pour l'achat du broyeur par une seule famille. Elle est fixée à 40% pour un achat mutualisé (montant maximal 200 €).

+ d'infos

Formulaire pour l'aide à achat d'un broyeur à télécharger sur www.smitom-nord77.fr où vous retrouverez les conditions d'acquisition et les pièces justificatives à fournir.

Plus d'informations sur la collecte des déchets verts sur www.magnylehongre.fr, rubrique "Ma Ville", "Collecte des déchets".

Tri sélectif dans nos cimetières

Les cimetières s'équipent d'une poubelle pour les déchets verts.

Depuis quelques jours, les visiteurs peuvent faire le tri à l'entrée des deux cimetières de la ville. Les fleurs fanées, les feuilles mortes et la terre sont destinées au conteneur dédié. Ces déchets pourront, par la suite, faire l'objet d'une valorisation et être transformés en compost. Tous les autres déchets, les pots, les cache-pots, les rubans, les fleurs artificielles et autres sont à déposer dans les conteneurs habituels, déjà présents sur place.

Magny, Ville amie des animaux

À Magny, les animaux sont partout et occupent une place de choix dans les préoccupations communales. Gros plan sur ce que la ville fait pour eux.

Par l'action qu'elle mène depuis des années, la ville de Magny le Hongre a fait de la lutte pour la cause animale un véritable objectif, mieux : un enjeu de société. De nombreuses animations ou aménagements existent pour favoriser leur épanouissement sur notre territoire et aider nos habitants à mieux les comprendre, mieux les respecter et veiller à leur confort.

Consciente de la place de tous les êtres vivants (sauvages et domestiques) dans l'équilibre écologique qui est le nôtre, la ville poursuit son action quotidienne dans ce but, notamment grâce à la présence depuis deux mandatures d'une délégation dédiée à la cause animale.
C'est aujourd'hui Virginie Fleuriel qui est en charge de cette délégation au sein du Conseil municipal et les projets ne manquent pas, à commencer par le dossier de candidature déposé auprès de la Région Île-de-France pour l'obtention du tout nouveau label "Ville amie des animaux" récompensant la place accordée aux animaux et les actions diverses en faveur de leur bien-être.

Magny le Hongre, ville amie des animaux

Un parc et de l'éducation canine

Dès les premières semaines de leur élection, les nouveaux conseillers municipaux hongrémaniens ont lancé un appel aux bénévoles, lisible dans le numéro de septembre de Magny le Mag. Les amoureux des animaux de notre commune qui souhaiteraient porter de nouveaux projets en faveur de cette cause sont les bienvenus dans un comité bienveillant et constructif. L'appel a été largement entendu et une première réunion a déjà eu lieu le samedi 10 octobre. Un groupe Whatsapp a également été créé ce qui permet de faciliter les échanges entre bénévoles du groupe.

Ces derniers, souvent propriétaires d'un chat ou d'un chien, auront sans doute été prendre connaissance au préalable du tout nouveau parc canin, porté par les habitants eux-mêmes lors de la deuxième édition du budget participatif. Celui-ci était en cours de montage depuis la rentrée et devrait être fonctionnel à partir de novembre. Sur une surface de 17x17 mètres, il comprend 7 modules pour permettre aux propriétaires de chiens de proposer à leurs animaux un parcours d'Agility. Des consignes seront dispensées sur place, dans le parc du Lochy entre la rue des Grouettes et la rue de la Clé des Champs. Une inauguration officielle aura lieu dès que les circonstances le permettront.
Une rencontre avec les propriétaires de chiots et les bénévoles de *La Meute de Mirka (photo de droite en page 9)*, spécialistes de la sociabilisation et de l'éducation canine, devait initialement se tenir dans les semaines à venir, mais a dû être reportée en raison des mesures sanitaires. Suivez *www.magnylehongre.fr* pour en savoir plus. Cette action vise à créer un environnement sain et équilibré entre l'homme et l'animal.
Il en va de la même démarche lorsque le centre de loisirs *Les Ouistitis* invitait le mois dernier une intervenante spécialisée dans la médiation animale dans le but d'apprendre aux plus jeunes à adopter les bons comportements face à un chien. Adélaïde et sa chienne Lia ont appris aux enfants à comprendre les émotions d'un animal, se canaliser et adopter les bonnes attitudes lors d'une

©La Meute de Mirka

mise en contact avec un véritable animal. Une intervention est également prévue au centre *Les P'tites Canailles*. C'est encore la même démarche d'une cohabitation sereine qui est suivie quand la ville installe des canisettes dans plusieurs endroits de la commune pour le ramassage des déjections animales.

Prenons soin de nos chevaux

Pour une commune qui se nomme Magny le Hongre, il était impossible de ne pas avoir de chevaux sur son territoire. Dans l'historique pré à l'angle de la rue du Toque Bois et de la rue Sainte-Geneviève, deux équidés nommés Glam Boy et Feynomene coulent des jours tranquilles. Libre à chacun de venir les caresser ou leur donner de l'herbe. En revanche, évitez de leur donner des pommes, des carottes pour respecter leur équilibre alimentaire. Il est un autre sujet de préoccupation de vos élus, celui lié à l'actualité. Partout en France, de nombreux chevaux sont la cible d'ignobles attaques. Il est demandé aux habitants, voisins ou passants, de veiller sur nos chevaux et d'empêcher que ce genre d'atrocités n'arrive à Magny. Ensemble soyons tous vigilants et gardons l'oeil ouvert !

Les habitants en quête de quiétude peuvent également se rendre à la fontaine Sainte-Geneviève, en centre-ville pour y observer les poissons qui baignent dans l'ancien lavoir, symbole de l'histoire communale. La source naturelle se déverse dans un bassin où nagent une trentaine de poissons parmi lesquels des carpes koï, des koï ghosts mais aussi, depuis peu, un esturgeon. L'association de préservation de la fontaine veille à leur bien-être toute l'année. Cette dernière est à l'origine de la pose d'un filet en hauteur pour éviter que ne viennent se servir les grands oiseaux du secteur.

La place du sauvage

C'est au bout du pré des chevaux qu'est visible l'hôtel à insectes qui avait été choisi par la toute première édition du budget participatif en 2018, preuve s'il en est que la ville prend également soin de sa communauté sauvage et minuscule. Dans cette catégorie, Magny entretient naturellement sa flore en accueillant quatre ruches dans le bois du Lochy, derrière le cimetière (article complet dans Magny le Mag d'octobre). Les colonies produisent le miel de Magny entourées de nombreuses espèces qui leur fournissent de quoi produire des quantités très honorables. Ces ruches sont une occasion parfaite pour apprendre à nos écoliers le mode de vie de nos abeilles et leur rôle primordial dans la nature grâce à l'apiculteur local qui intervient dans nos écoles chaque année.

Malgré son urbanisation ces dernières années, Magny a su laisser une place de choix à la faune sauvage qui pointe le bout de son nez assez fréquemment, surtout à la nuit tombée. Il n'est pas rare de voir surgir des bois alentours quelques lapins, des biches, des renards, des écureuils ou encore des sangliers. À Magny, la nature se sent bien et vous le montre.

Au fil des années, Magny a su mettre en valeur la diversité du monde animal sous toutes ses formes. La ville a mis à disposition de ses habitants différents outils pour les aider à mieux comprendre les animaux et mieux expliquer leur place dans notre société. Que ce soit en invitant une mini-ferme à la crèche ou lors de la fête des 10 ans du CCDJ en 2019, en étant l'une des premières communes de France à vouloir interdire la présence des cirques utilisant des animaux sauvages sur son territoire (voir page suivante), la ville considère le vivant dans son ensemble et invite ses habitants à en faire autant.

Interview
Les oiseaux sur le Val d'Europe

Sylvie Boyer, membre de la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) dresse un bilan des espèces observables et de leur vie sur le secteur.

Combien d'espèces d'oiseaux peuvent être observées sur le Val d'Europe ?
C'est difficile de se limiter à ce secteur, ne serait-ce que par rapport aux oiseaux migrateurs qui peuvent se poser sur les villes alentours. Mais globalement, on peut observer jusqu'à 120 espèces en proximité en comptant les sédentaires et les migrateurs stationnant en automne/hiver. Ces derniers viennent de Scandinavie et font halte ici en période post-nuptiale dans leur route vers l'Afrique subsaharienne. Parmi ces derniers, dont certains sont assez étonnants, il y a le pinson du nord, le tarin des aulnes, la grive litorne. Le loriot, la gorge-bleue, la linotte mélodieuse ou encore le milan noir sont déjà repartis. Chez les sédentaires, observables donc toute l'année, citons le pic vert, le troglodyte mignon, la sitelle torchepot, la chouette hulotte ou encore le geai des chênes.

Y a-t-il des endroits préférables pour les observer ?
Autour du Val d'Europe, la LPO organise des visites sur des lieux où les populations sont les plus nombreuses comme la base de Jablines ou à Trilbardou. Mais vous pouvez aussi les observer partout autour de vous. Le seul outil indispensable est une bonne paire de jumelles.

“On ne donne jamais de pain aux oiseaux parce que le sel qu'il contient leur est nuisible.

On observe de plus en plus d'oies Bernache du Canada. Comment cela se fait-il ?
C'est vrai qu'elles se sont très bien acclimatées aux environs et aux mesures de compensation des villes nouvelles. La Brie est une région de culture, ces dernières étant plus abondantes mais de moins en moins nutritives. Elles se sont beaucoup reproduit ces dernières années un peu partout en Île-de-France.

Autre oiseau phare du secteur, le héron cendré semble très bien acclimaté aussi…
C'est un peu différent car le héron est une espèce qui a bénéficié de mesures de protection il y a une quinzaine d'années. Les effectifs ont remonté en flèche autour des plans d'eau. On peut même observer - mais c'est un peu plus rare - des hérons pourprés.

Il se dit que les populations d'oiseaux baissent en ville. Le constatez-vous également ?
C'est un fait, il y a de moins en moins d'oiseaux, et pas seulement dans les villes. il y a plusieurs raisons à cela : les pesticides, les constructions qui détruisent les habitats naturels, les phénomènes climatiques. Depuis 10 ans les effectifs sont en chute libre. Chacun peut agir à sa façon en plantant les végétaux qui vont favoriser la nidification (des haies touffues et isolées par exemple). Vous pouvez installer des nichoirs, à condition de les poser au bon endroit , à savoir pas face aux pluies et pas plein sud. La LPO peut vous donner des conseils.

Quels conseils donneriez-vous aux habitants qui souhaitent nourrir les oiseaux ?
De ne surtout pas le faire trop tôt et d'attendre que les conditions climatiques soient déjà froides. Les oiseaux grainifères ne doivent y venir que quand il n'est plus possible de se nourrir au sol.
Deuxième conseil important : à partir du moment où vous mettez des graines, il faut continuer jusqu'à la belle saison, en mars/avril pour ne pas rompre un point d'alimentation et perturber les oiseaux.
Troisième conseil important : on ne donne jamais de pain aux oiseaux parce que le sel qu'il contient leur est nuisible.
Ensuite, choisissez les graines de la taille adaptée aux espèces que vous souhaitez observer. Les graines de tournesol sont une valeur sûre. Les vers de farine sont appréciés aussi. Vous pouvez mettre du gras mais surtout pas de graisse animale.

Les actions de la Ville en faveur des animaux

Stérilisation des chats

Notre cadre de vie est idéal pour les animaux de compagnie. Nombre de nos habitants baladent leur chien dans nos rues et nos parcs, ou laissent aller leur chat vagabonder en ville. Ces derniers, s'ils sont pucés ne posent pas de souci particulier. En revanche, pour limiter leur prolifération, la ville organise fréquemment la capture de chats errants et procède à leur stérilisation avant de les remettre en liberté. Cette opération se fait en partenariat avec deux cliniques vétérinaires locales et grâce à la convention signée avec la Fondation 30 Millions d'Amis avec pour objectif de ne pas recourir à l'euthanasie.

Engagée contre les cirques d'animaux sauvages

En mai 2016, la précédente mandature votait une délibération interdisant l'implantation sur son territoire des cirques comprenant des animaux sauvages, s'inscrivant parmi l'une des premières communes à s'engager pour le bien-être animal.
Aujoud'hui, ce sont 425 Maires qui ont pris position en faveur des cirques sans animaux. Si le sujet est d'autant plus d'actualité avec un projet de loi n'ayant pas été voté, la nouvelle équipe municipale souhaite maintenir sa position au profit de cette cause.

Soutien au référendum pour les animaux

Madame le Maire a sollicité les parlementaires du territoire afin qu'ils s'engagent à soutenir la proposition de loi relative à la responsabilité environnementale des êtres humains vis-à-vis des animaux et du bien-être de ces derniers, et présentée en application de l'article 11 de la Constitution, l'objectif étant que cette proposition de loi soit soumise aux suffrages des français, via la procédure du referendum d'initiative partagée.
Le referendum pour les animaux prévoit plusieurs grandes mesures fortes pour le bien-être animal avec notamment l'interdiction de l'élevage en cage, de l'élevage à fourrure, de l'expérimentation animale, etc.

Collecte SPA le 7 novembre

Pour la sixième année d'affilée, la commune doit organiser une collecte en faveur des animaux du refuge de Vaux-le-Pénil. Samedi 7 novembre, de 9h à 17h30, les personnes faisant leurs courses au magasin Casino de Magny le Hongre devraient être invitées à faire des dons pour nos amies les bêtes. Cependant, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si les mesures de confinement empêcheront la tenue de ce rendez-vous. Plus d'informations sur *www.magnylehongre.fr*

Que faire lorsque l'on trouve un hérisson ?

Espèce protégée, le hérisson fait partie de ces espèces en voie de disparition. Animal nocture, il est peu commun de le croiser dans les jardins en pleine journée. Si vous tombez sur un animal qui n'est pas blessé, évitez de le toucher et laissez-le libre. Il se peut qu'il élise domicile dans votre jardin sous un tas de brindilles et autres végétaux. Dans le cas d'un animal blessé, victime d'un accident, et pour s'assurer d'avoir les bons gestes, vous pouvez contacter le centre de sauvegarde Chevêche 77 au 01 60 65 97 38 qui saura vous diriger au mieux. Avant une éventuelle intervention, il est possible de saisir l'animal (en privilégiant l'usage de gants de jardin ou d'un chiffon un peu épais pour éviter de se piquer). Il faudra ensuite le mettre au chaud dans une cage ou dans une boite en carton.

Activités dans les centres

Les centres de loisirs proposent des activités amusantes et constructives aux enfants qui les fréquentent toute l'année. Les vacances de la Toussaint sont par tradition l'occasion de préparer la fête d'Halloween. Les jeunes Hongrémaniens ont pu allègrement se déguiser, construire des citrouilles en papier, des masques, des chauves-souris, des chaudrons magiques, et particper à de nombreux jeux à thème (Attrap'monstre, le train fantôme, l'attaque des zombies, etc.).

Actions jeunesse

À la Toussaint, la municipalité mettait en place plusieurs actions à destinations des adolescents de 11 à 17 ans.

Pendant les vacances scolaires, les jeunes de 11 à 17 ans étaient invités à se retrouver pour des activités sportives, ludiques et divertissantes. Retour en image sur l'atelier Hip-hop, l'initiation au graffiti, le tournoi de futsal, le parc Astérix. Une sortie au paintball nocturne, un atelier make-up et une escapade horrible à l'Hôtel 666 étaient aussi proposés.

Première inscription en maternelle ?

Faites connaître votre enfant dès maintenant.

Si votre enfant est né en 2018, il est susceptible d'être inscrit à l'école maternelle l'an prochain. La mairie et son service Enfance-Jeunesse-Éducation plus particulièrement, vous attendent. Afin de cibler au mieux les effectifs de la prochaine rentrée scolaire, nous vous demandons de bien vouloir procéder à sa pré-inscription, en nous envoyant un email à *service-education@magnylehongre.fr* **dès que possible** avec son nom, son prénom, sa date de naissance et votre adresse postale.

Pour finaliser l'inscription de votre enfant, vous devrez ensuite déposer un dossier d'inscription scolaire en mairie avant le **31 décembre 2020** dûment complété et signé par les deux parents. Le dossier est disponible en ligne sur le site internet *www.magnylehongre.fr*

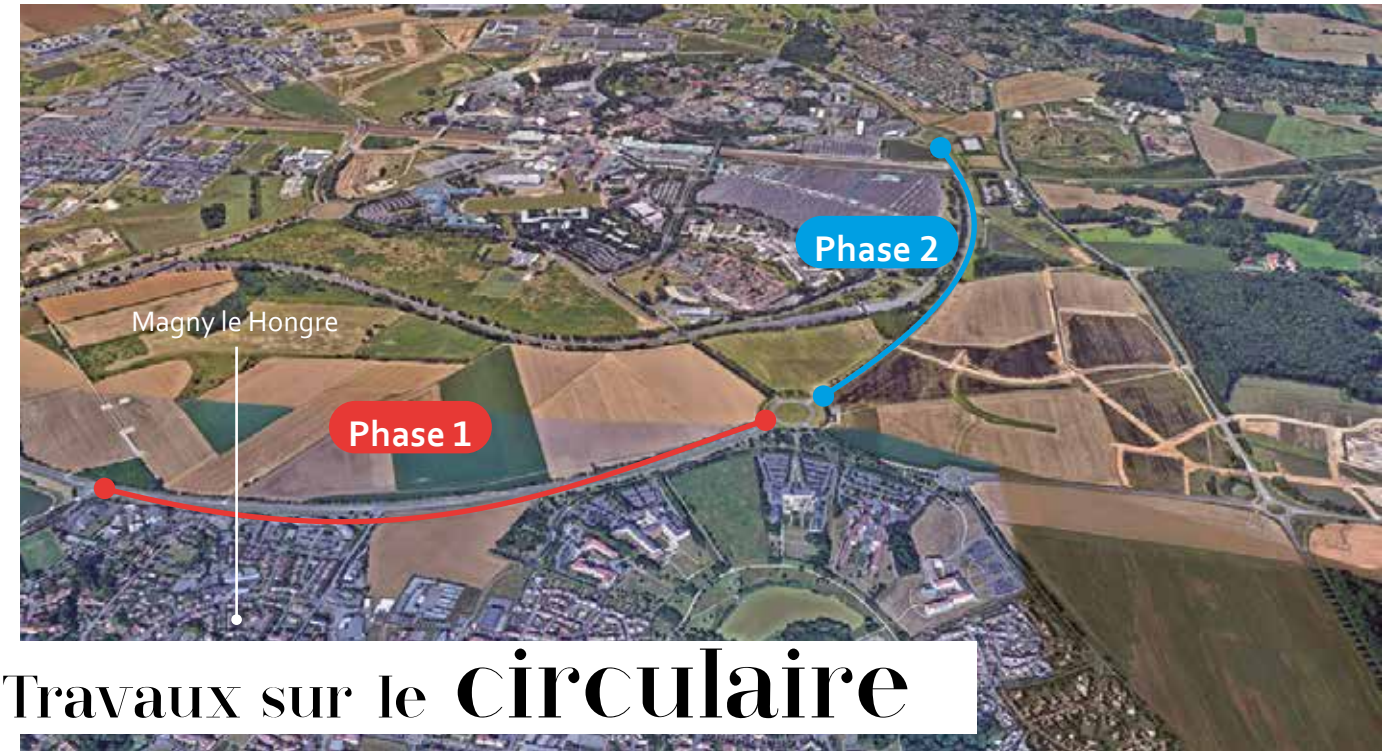

Travaux sur le circulaire

Des travaux sont prévus sur le boulevard de l'Europe (RD334) au mois de novembre. Ils se dérouleront en deux phases sur deux tronçons différents.
Phase 1 : entre l'entrée de Magny rue du Pré de Bray et le rond-point du Val de France – **du 16 au 19 novembre**
Phase 2 : entre le rond-point du Val de France et le rond-point menant à la D934 – **du 23 au 25 novembre**
Ces travaux se dérouleront entre 21h et 5h pour impacter le moins possible les automobilistes. Des déviations seront mises en place pour contourner ces zones aux horaires de travaux.

Attention : Ces travaux étaient prévus avant les annonces du président de la République (voir page 4). À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne sommes pas en mesure de vous dire s'ils sont maintenus ou reportés.

Mais aussi...

Nouveaux trottoirs rue du Moulin à Vent
Comme annoncé dans les précédents numéros de Magny le Mag, les sophoras de la rue du Moulin à Vent sont progressivement remplacés par des lilas des Indes, ce qui est le cas pour l'instant de la moitié des arbres. Les racines ayant déformé les trottoirs, ces derniers ont été refaits à neuf pour éviter les accidents piétonniers. L'autre moitié des arbres sera traitée ces prochains mois.

Lumière sur les femmes remarquables
Les statues des six femmes remarquables posées dans le parc du Lochy (accès par la rue du Bois de la Garenne) sont désormais illuminées et visibles dès la nuit tombée.

Travaux du futur poste de Police Municipale (photo)
Le bâtiment du futur poste de Police Municipale arbore maintenant sa silhouette définitive. Ses volumes s'affichent sur deux niveaux et la toiture à deux pans, recouverte de zinc, est nouvellement achevée. L'ouvrage est dorénavant hors d'eau, et pour compléter cette étape intermédiaire entre le gros œuvre et le second œuvre, les menuiseries extérieures vont être installées, rendant l'édifice hors d'air.

Attention Piétons

Au passage à l'heure d'hiver, la visibilité des piétons est plus difficile.

Ce n'est un secret pour personne, les jours raccourcissent en hiver et la nuit tombe plus vite. Cet état de fait est accentué par le passage à l'heure d'hiver qui a eu lieu cette année dans la nuit du 24 au 25 octobre. Statistiquement, il s'avère que la mortalité des piétons est multipliée par deux lors des semaines qui suivent ce changement d'heure. Il est donc demandé aux automobilistes, dont la vue ne s'est pas encore adaptée à la luminosité, d'être plus vigilants lorsqu'ils sont au volant de leur véhicule, surtout aux horaires de sortie de bureau, quand nos rues sont les plus fréquentées.

Piétons et cyclistes exposés

Avec près de 2 887 accidents corporels en 2019 recensés en France, il est primordial pour les piétons d'être visibles. Aujourd'hui, ils sont les premiers vulnérables. C'est pourquoi il est plus prudent de porter des vêtements incluant des bandes réfléchissantes à la tombée du jour, notamment sur les cartables des écoliers. Si ce n'est pas possible, favorisez les vêtements clairs. En seconde ligne, les cyclistes ont pour obligation de rouler éclairés et de disposer d'un équipement pour les rendre visibles des autres usagers de la route. Pour votre sécurité, à pied, en vélo, en trottinette ou autre, soyez visible des autres !

Si adapter sa vitesse, augmenter les distances de sécurité et savoir reconnaître les signes de fatigue est nécessaire, savoir faire bon usage de ses feux est primordial. Même sur route éclairée, il est interdit de conduire sans feux. Veillez à leur bon fonctionnement et à bien les utiliser !

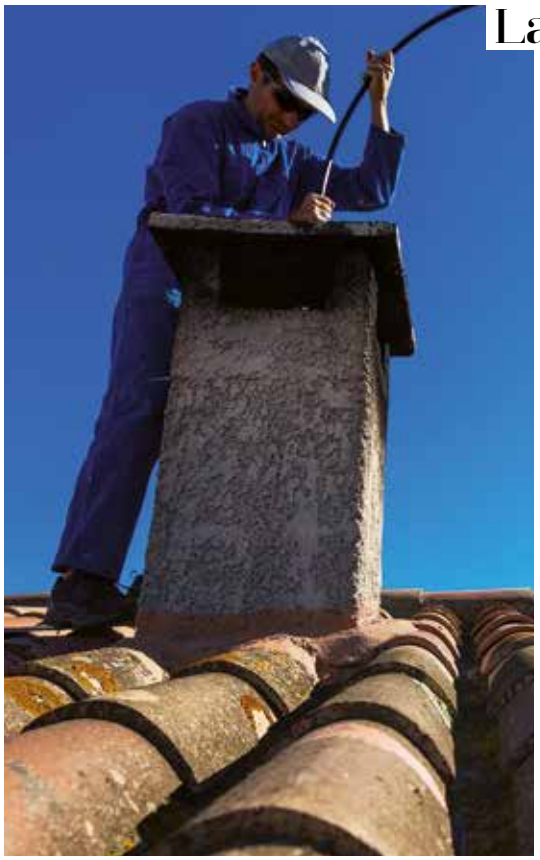

La saison du ramonage

Avec le retour du froid, veillez à ce que votre cheminée soit opérationnelle avant de l'utiliser.

L'hiver approche et il est temps, dès à présent, de penser à faire vérifier vos outils de chauffage si vous voulez éviter les mauvaises surprises durant la période froide. Dans le cas d'une cheminée, cela peut avoir de graves conséquences.

Risques pour votre sécurité

Le ramonage de la cheminée est indispensable pour permettre l'évacuation des gaz de combustion. S'il n'est pas fait régulièrement, les habitants du foyer sont exposés aux émanations de gaz nocifs et aux risques d'incendies. Dans ce dernier cas, vous devez également fournir la preuve d'un ramonage récent dans le cadre de votre assurance multirisques habitation. Le ramonage est obligatoire ! Que vous soyez propriétaire ou locataire, la charge du ramonage revient à la personne vivant dans le logement. Il est important de faire appel à des entreprises qualifiées (et non à des services de démarchage) qui vous délivreront un certificat de ramonage daté. Selon certains sites spécialisés, la prestation devrait vous coûter entre 40 et 80 €. Restez prudents face aux arnaques et aux surfacturations.

La saison culturelle bousculée

Depuis l'annonce du couvre-feu et des nouvelles mesures de restriction en Île-de-France, la municipalité s'est vue contrainte de prendre des décisions concernant la vie locale, associative et festive.

Au cours du mois d'octobre, la Seine-et-Marne était placée en zone rouge et en vulnérabilité élevée, nécessitant la prise de mesures à l'échelle locale pour participer à limiter la propagation de l'épidémie. Toutes les mesures prises à Magny le Hongre après les annonces du président de la République concernant le couvre-feu (le 14 octobre) se sont vues justifiées par les nouvelles mesures de confinement annoncées par Emmanuel Macron le 28 octobre.

Après une longue concertation courant octobre, vos élus ont eu la lourde tâche de poser toutes les données sur la table pour mieux les analyser. À ce moment précis, le principe de précaution avait prévalu plus que tout pour la santé de tous. Pour cette raison, la Ville se voyait contrainte d'annuler la pièce de théâtre *Bienvenue dans la Coloc*, la Bourse aux Jouets mais également le concert de Noël prévu le 19 décembre. Cette décision, aussi difficile fut-elle, était prise en toute connaissance de cause par vos élus qui regrettent que la saison culturelle ne puisse aller à son terme. Toutefois, au regard des chiffres et des tendances de contamination annoncés par le président de la république lors de son allocution télévisée du 28 octobre, cette décision s'est avérée la bonne car la plus prudente.

Les équipes municipales travaillent toutefois pour proposer un protocole strict permettant le maintien du Marché de Noël prévu le 19 décembre en extérieur et sur une seule et unique journée. Nous vous tiendrons informés sur nos différents supports de communication si une annulation était finalement décidée. 2020 aura été une année très particulière et la commune souhaite prendre toutes les précautions nécessaires pour sortir au plus vite de cette situation de crise.

Le service Culture et Animations réfléchit dorénavant aux évènements qui se tiendront en 2021 en espérant que la situation sanitaire s'améliore nettement et que nous puissions plus sereinement profiter d'une programmation de qualité, ensemble et en bonne santé. Nous vous remercions de votre compréhension et espérons vous retrouver très vite.

File7 à l'arrêt

Lieux de vie et de convivialité par excellence, les salles de concert ont vu leur activité souffrir de la crise sanitaire partout en France.

File7, salle de musique hongrémanienne en a fait la triste expérience avec l'annulation et/ou le report de nombreux concerts ces derniers mois. Si la distanciation sociale pouvait être respectée malgré la baisse de la jauge, la mesure de couvre-feu était un nouveau coup dur à encaisser. Parmi les spectacles prévus, seuls ceux en première partie de soirée avaient pu être maintenus dans un premier temps. Avec le confinement annoncé le 28 octobre, c'est toute la programmation de File7 qui est annulée jusqu'au 1er décembre minimum. Des adaptations sont probablement à prévoir sur la suite de l'agenda et vous seront communiquées ces prochaines semaines sur *www.file7.com*.

BRAVO !

La Municipalité adresse toutes ses félicitations à Bénédicte Froidure, Directrice et programmatrice de File7, nommée par le Ministère de la Culture pour rejoindre le jury de la 1ère édition du label "Capitale française de la culture 2022".

19-20 sept.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La fontaine Sainte-Geneviève et le jardin japonais de l'école des Semailles ouvraient leurs portes pour les journées Européennes du patrimoine. Un week-end pour redécouvrir Magny le Hongre sous un nouvel angle.

3 oct.

LA HONGRÉMANIENNE

Pari tenu ! La troisième édition de la Hongrémanienne a bien eu lieu avec un nombre de coureurs limité, mais toujours dans la bonne humeur qui caractérise cet événement sportif de la vie communale.

10 oct.

LES TROIS MOUSQUETAIRES

Un pour tous et tous pour un ! Les trois mousquetaires ont triomphé des obstacles du Cardinal Richelieu et de son espionne Milady. Pleine d'humour, c'est une version réactualisée de ce grand classique qui était présentée aux spectateurs.

17 oct.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Comme elle s' y était engagée, la majorité municipale viendra régulièrement à votre rencontre lors de visites de quartiers. Aussi, vos élus étaient présents le samedi 17 octobre dernier dans le quartier des Sources pour échanger avec vous sur les problématiques que vous pouvez rencontrer. Les prochaines visites et réunions de quartiers vous seront communiquées prochainement (en fonction des mesures prises pour lutter contre la propagation de la covid 19). En attendant, n'hésitez pas à faire remonter vos problématiques par mail : cab.maire@magnylehongre.fr

21 oct.

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Dans le cadre de l'hommage national à Samuel Paty, la municipalité a organisé un rassemblement en sa mémoire sur le parvis du collège Jacqueline de Romilly ce mercredi 21 octobre à 12h, dans le respect des gestes barrières et avec le port du masque obligatoire.

L'actualité des associations

Une ceinture noire pour le Krav Maga Val d'Europe

L'école Krav Maga Val d'Europe félicite Irena Predoiu pour l'obtention de la ceinture noire 1ère Darga, faisant d'elle la première et la seule femme à ce jour en Seine-et-Marne à la détenir.

Lors de l'examen national de grade, elle n'a pas hésité à quitter son tableau de jury pour porter secours à un autre candidat qui s'était gravement blessé caractérisant son engagement dans le domaine médical et notamment pendant toute cette période de crise sanitaire.
Si comme Irena, vous souhaitez pratiquer le Krav Maga avec des débutants et des confirmés, vous pouvez le faire à travers les cours (six jours sur sept) ou les stages ouverts aux non adhérents (pendant les vacances scolaires).

Le planning des associations perturbé

Suite aux dernières mesures sanitaires, l'offre de vos associations se trouve changée.

Avec les mesures récemment annoncées par le président de la République, Emmanuel Macron (voir page 4) et le nouvel arrêté préfectoral qui s'applique en Seine et Marne, c'est toute la vie de la commune et de ses habitants qui s'en trouve bouleversée. Pendant la durée du confinement, les associations locales ne peuvent plus exercer leurs activités.

Si certaines ont tenté de s'organiser différemment pendant le confinement du printemps dernier, nul doute que celles-ci s'adapteront de nouveau pour vous proposer des alternatives et en proposant de continuer leurs activités en ligne.

La journée d'initiation au théâtre d'improvisation prévue le 8 novembre par Julien Berly et l'association *Siamsa*, a notamment dû malheureusement être annulée.

La municipalité vous remercie de votre compréhension et de votre application des règles qui s'imposent à nous en cette période si particulière.

Phoenix seniors

L'association pour seniors avait organisé en septembre une excursion en Alsace.

Le séjour ensoleillé, en Alsace-Lorraine, s'est très bien déroulé, dans le respect des consignes de sécurité COVID (photo ci-dessus, place Stanislas à Nancy).

La prochaine sortie prévue
Une croisière-déjeuner musicale sur la Seine est prévue le **vendredi 11 décembre**, pour clore l'année 2020. L'association est toujours joignable à l'adresse *phoenix.seniors77@gmail.com*

TRIBUNES

LISTE POUR MAGNY NOTRE VILLE

Vos élus ont commencé à mettre en œuvre leur volonté forte de faire des enfants et des jeunes une priorité.
Deux animateurs anglophones ont été intégrés dès la rentrée dans nos centres de loisirs pour familiariser nos enfants avec la langue anglaise, et un enseignant anglophone a été recruté pour permettre une continuité de la classe bilingue existante à l'école Eric Tabarly en attendant que le dossier de section internationale puisse aboutir auprès de l'Education Nationale.
Pour ces vacances de la Toussaint nous avons proposé des activités et des sorties variées, non seulement dans nos centres de loisirs, pour nos 3-10 ans, mais aussi pour nos 11-17 ans. Nos ados ont adhéré nombreux au programme proposé.
Enfin, nous étendons dès maintenant notre programmation culturelle aux enfants en faisant venir en 2021 une pièce adaptée d'après les Fables de La Fontaine à destination de nos écoles élémentaires, en cohérence avec l'œuvre offerte aux CM2 par l'Education Nationale.

Marina RENUCCI

LISTE ENSEMBLE CONTINUONS MAGNY LE HONGRE

Septembre a vu la mise en place des six commissions communales et le début de nos participations. Nous sommes au moins 2 élus de notre groupe dans chacune d'elles et nous y apportons nos remarques et nos points de vue constructifs. Parallèlement, en plus de sa vice-présidence, nous avons un siège à la Commission d'Appel d'Offres, tout comme au Centre Communal d'Action Sociale et à la commission d'admission à la crèche. A l'agglomération, nous sommes présents à la commission Urba/Transport et représentons la commune auprès du SIT.
En octobre, nous avons travaillé sur le budget 2020 et amorcé quelques réflexions sur l'investissement et le Débat d'Orientation Budgétaire 2021.
Nous avons une équation difficile à résoudre avec, d'un côté une volonté de maintenir et améliorer la qualité de vie dans notre ville, et de l'autre un budget qui doit obligatoirement être à l'équilibre. Dans cette problématique, la Covid vient directement impacter les finances de la commune.
C'est un défi à relever!

Régis MÉNIGOZ

LISTE UN NOUVEAU SOUFFLE POUR MAGNY

Chers Hongrémaniens,

L'équilibre déjà précaire des finances de la ville ne s'est pas amélioré du fait de la crise du coronavirus toujours en cours, c'est même le contraire.
L'équipe majoritaire et Madame le maire vont donc devoir effectuer des arbitrages indispensables dans le et les budgets à venir afin qu'ils soient, comme la loi l'oblige, en équilibres.
Comme nous vous en avions informé et nous nous y étions engagés au cours de la campagne, et bien que nous ne soyons pas décisionnaires, nous défendrons, quant à nous, les idées d'une gestion rigoureuse, d'un ralentissement des livraisons de nouveaux logements planifiés dans tous les terrains libres du nord de la ville qui vont entrainer des charges plus importantes, d'une gestion des priorités et des économies , ainsi que d'un soutien à l'activité économique et commerciale pouvant favoriser les finances de la commune, en espérant pouvoir éviter, ou au moins reléguer, une obligation d'augmentation des impôts en ultime et dernier recours.

Frédéric ROMERO

FAITES PARAÎTRE VOTRE PUBLICITÉ DANS NOTRE BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS ET TARIFS:

SERVICE-COM@MAGNYLEHONGRE.FR

AGENDA

Toute l'actualité de Magny le Hongre sur www.magnylehongre.fr et sur les réseaux sociaux @MagnyleHongre

EN RAISON DES DERNIÈRES MESURES SANITAIRES,
L'AGENDA EST SUSPENDU JUSQU'AU 1ER DÉCEMBRE MINIMUM.

SUIVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS SUR
WWW.MAGNYLEHONGRE.FR

ANIMATIONS

Informations sur www.magnylehongre.fr ou directement à l'accueil de la Mairie.